



## TARIFS 2024/2025

**LE CHOIX DU RÉGIME EST FAIT POUR L'ANNÉE SCOLAIRE**  
(sauf accord spécifique de la direction)

### 1 - Contribution des Familles :

- ⤷ 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> : ➤ par an : 799,00 €
- ⤷ Seconde, Première, Terminale : ➤ par an : 946,00 €

Sont inclus : frais de photocopies, participation activités pédagogiques (sorties, visites, cinéma ou théâtre, animation pastorale...).

A l'exception des voyages scolaires avec hébergement, aucune autre participation financière ne sera demandée aux familles.

### 2 - Demi-pension et internat

Tarifs annualisés / stages, voyages, examens : périodes déduites

- ⤷  $\frac{1}{2}$  PENSION ➤ 4 jours : ➤ par an : 979,00 €
- ⤷ INTERNAT \* ➤ 4 \* jours : ➤ par an : 1 990,00 €
- 5 jours : ➤ par an : 2 213,00 €

(\*) Départ mercredi 12 h - retour jeudi 7h50

*N. B. : En cas d'absence au-delà de 15 jours, sur présentation du certificat médical, pension ou demi-pension seront déduites de la facture.*

- Repas occasionnel : 9,30 €

- Hébergement pension complète pendant les stages : 71 € la semaine

- **FACTURATION** : 1 facture annuelle

- **PAIEMENT** :

- ⤷ Par prélèvement bancaire : sur 10 mois d'octobre à juillet, le 10 de chaque mois.
- ⤷ Par chèque : au début du trimestre ou du mois, à l'ordre du LTP Jeanne d'Arc.
- ⤷ En espèces : en comptabilité
- ⤷ Le paiement par virement reste une option possible

Site de simulation pour l'attribution des bourses (sauf 4<sup>o</sup>-3<sup>o</sup>) :

<https://bourses-calculateur.education.gouv.fr/lycee.php>